

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	27 (1955)
Heft:	8
Rubrik:	Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

propres instituts de recherche. En encourageant ainsi l'industrie à participer de façon active aux activités de recherche, la Division de la recherche de l'Agence de financement de l'habitation et du logement a accompli, en partie tout au moins, la mission qui lui avait été confiée.

Il est évident que désormais la dépense de crédits fédéraux pour des activités se rapportant directement aux intérêts immédiats des grandes entreprises de fabrication de matériaux et de construction ne se justifie guère, surtout si ces groupes disposent de leurs propres installations et de gros crédits pour leurs travaux de recherche. On peut espérer que l'industrie du bâtiment effectuera une partie de plus en plus grande des recherches d'ordre technique que l'Agence de financement de l'habitation et du logement a entreprises.

Les fonctionnaires de l'agence chargés des travaux de recherche ont reconnu que cette tendance était inévitable et l'ont encouragée. Au cours des dernières années, il y a eu un passage très net de la technologie du bâtiment à ce que l'on a appelé « l'humanisation de la recherche » ; on a insisté sur le fait que l'habitation était un moyen de donner à chaque membre de la famille une plus grande part de bonheur personnel. Si le Congrès avait voté de nouveaux crédits, les chercheurs en matière d'habitation auraient pu se livrer à d'autres études sur « le caractère humain de l'habitation ». Une plus grande attention aurait également été donnée aux problèmes concernant l'amélioration, la conservation et le réaménagement des villes.

Il existe là un champ d'étude que l'on peut sans équivoque appeler recherche dans le domaine de l'habitation, qui dépasse les intérêts immédiats de l'industrie, mais s'avère d'une nécessité impérieuse pour servir de guide aux progrès futurs de la technique du bâtiment.

La disposition de l'unité de recherche de l'Agence de financement de l'habitation et du logement laisse un vide qui se fera de plus en plus sentir au fur et à mesure que le temps passera. Si des groupes privés, intéressés à l'application de la recherche, ne peuvent pas combler cette lacune sur le plan de la recherche pure, il faudra finalement qu'un gouvernement bienveillant et paternaliste s'occupe à nouveau de stimuler et d'intégrer la recherche. La question de savoir si l'industrie sera capable de répondre à ce défi dépend très largement de l'attitude des différentes forces nouvelles qui agissent sur le front de la recherche dans le domaine du bâtiment.

(A suivre.)

INFORMATIONS

Comment entretenir les ustensiles d'aluminium ?

L'aluminium est le métal employé de préférence, aujourd'hui, pour la majorité des ustensiles de cuisine.

Il importe de savoir comment l'entretenir et le nettoyer.

Rappelons tout d'abord que l'aluminium est attaqué par les acides minéraux, les alcalis et les carbonates alcalins en solution. Il sera donc nécessaire d'éviter, lors du nettoyage, l'emploi de cristaux de soude et de lessive.

Il faudra également éviter les détersifs qui risquent d'attaquer le métal : potasse, acide chlorhydrique.

Il suffira de laver à l'eau chaude et de bien essuyer les objets légèrement salis. Si des aliments ont adhéré fortement, remplir d'eau chaude le récipient, pour ramollir les produits, puis gratter à l'aide d'une brosse de chiendent ou bien simplement de poudre à rincer.

Les ustensiles noircis extérieurement seront frottés avec un chiffon enduit de fine poudre abrasive ou avec un tampon de laine d'acier.

D'une façon générale, après rincage, toujours polir avec la laine d'acier sèche ou humide, puis rincer à l'eau chaude et essuyer avec un torchon.

(D'ap. Ecole ménagère française.)

Une enquête sur le logement en Belgique

Une enquête menée en Belgique, en septembre 1953, par l'un des groupes d'études de l'Institut de sociologie Solvay, fournit des renseignements intéressants.

Selon cette enquête, 47,5% des ménages étaient, à cette époque, propriétaires de leur logement et 52,5% locataires.

En ce qui concerne les désirs de la population, il résulte d'une enquête effectuée en 1949 par l'Institut universitaire d'information sociale et économique (I.N.S.O.C.) que 95,2% des personnes interrogées optaient pour la propriété du logement et que 94,9% préféraient occuper une maison individuelle plutôt qu'un appartement.

C.I.L.

La salle de bains

Si les architectes pouvaient réduire encore la salle de bains, je crois que volontiers ils le feraient. Et pourtant, c'est un endroit où l'on aimeraient pouvoir au moins étendre les bras. On les fait minuscules, aveugles avec deux trous d'air. Quand on prend une douche avec la baladeuse, c'est une inondation.

On en arrive même aux « demi-bains ».

Evidemment avec les frais de construction, le coût de la main-d'œuvre, il faut économiser quelque part. Et c'est la salle de bains qui en est la victime.

Je suis persuadé que l'on a parfaitement raison de supprimer les baignoires trop exigües. Mieux vaut mille fois une cabine à douche où l'on peut s'en donner à cœur joie sous l'ondée bienfaisante. Ça décrasse, on se sent dispos et c'est au moins drôle.

Et il n'y a plus de baignoire à nettoyer avec torchon et poudre.

Au Maroc, dans les pays méditerranéens, la cabine de douche est reine. Même les palaces l'offrent à leur clientèle.

Alors, serait-ce la solution de l'avenir? (Gazette de Lausanne.)

ELECTRICITÉ

E. WEBER

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

J. GARZETTA

Genève, rue Jacques-Dalphin 10

Etablissements

Henri FALDY

GENÈVE 12, rue de Lyon
Téléphone (022) 33 41 44

Robinetterie sanitaire
en gros

Plonges en acier
inoxydable

Sièges de W.-C.
en masse pressée

Accessoires de
chambre de bains

Siphons en plomb

Carrelages

Revêtements

Mosaïque

Travaux d'art

S. Züger

LAUSANNE

GENÈVE